



CONVOCACTION

Date : 4 février 2022
Affichée le : 4 février 2022

Nombre de conseillers :

En exercice : 33
Présents : 31
Votants : 33
Pouvoirs : 2
Absent : 0

COMPTE RENDU

Affiché le : 18 février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi onze février à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis en séance à La Scène Adamoise sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Jean-Dominique GILLIS – M. Alphonse PAGNON – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. François DELAIS – M. François RAMPON – M. Gérard BRUNEL – Mme Virginie GRANTE – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Carole BOULANGER – M. Loïc LEBALLEUR – M. Rodolphe MIET – Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON – Mme Cécile PIGNOL – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. Thierry MALHERBE – Mme Gaëlle DEMARS – M. Julien DOLFI – Mme Sophie GUILHAUME – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS – Mme Claudine MULLER.

Absents représentés

Mme Annie PARAGE Pouvoir à M. Michel VRAY
M. Michel GINOUX Pouvoir à Mme Agnès TELLIER

Secrétaire de séance : M. Julien DOLFI

Le Conseil Municipal,

- approuve à 32 voix pour, le procès-verbal du 16 décembre 2021.

- Informations du Maire.

Manifestations :

Février

Vendredi 11 février

- 19h – Conseil Municipal – Hôtel de Ville.

Samedi 12 février

- 11h - Remise de prix du championnat d'orthographe – Hôtel de Ville.
- 11h - Remerciements des bénévoles pour la Semaine de la Lecture – Hôtel de Ville.
- 21h – Concert « Facteurs chevaux » – La Scène Adamoise.

Dimanche 13 février

- 8h30 – 13h – Animation sur le marché : Saint-Valentin.
- 15h - Visite de l'exposition Regards croisés et rencontre avec les artistes de l'ENSAPC – Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq (Autre date : le 13 mars 2022).

Mercredi 16 février

- 14h – 16h30 – L'atelier du mercredi : Dessin et architecture – organisé par le musée d'art et d'histoire Louis Senlecq.

Du jeudi 17 au lundi 28 février

- Exposition « Impressionnismes » - Nicolas Martin – Château Conti.

Mercredi 23 et jeudi 24 février

- 14h-16h – Stage Atelier : Collages - Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq.

Mars

Mercredi 9 mars

- 14h – 16h30 – L'atelier du mercredi : Atelier modelage en terre – organisé par le musée d'art et d'histoire Louis Senlecq.

- Jeudi 10 mars* – Réunion publique – Programme immobilier 112 avenue des Bonshommes.
- Jeudi 17 mars* – Réunion sur la sécurité pour les seniors – Espace Magallon.
- Vendredi 18 mars* – 21h – « Deux mariages et un enterrement » – Arnaud Tsamère – La Scène Adamoise.
- Samedi 19 mars* – Carnaval de L'Isle-Adam.
- Vendredi 25 mars* – 19h – Conseil municipal – Hôtel de Ville.

Travaux :

- Poursuite de la rénovation de l'éclairage public : Changement des lanternes Avenue de Paris, Boulevard de Tilsit, Boulevard de la République.
- Début des travaux de voirie Avenue des Ecuries de Conti au mois de mars.
- Poursuite des travaux du CCAS – Multi-Accueil.
- Attribution du marché public de travaux de réfection de la piste d'athlétisme.
- Aménagements d'une piste cyclable, de places de stationnement et de trottoirs Avenue du Chemin vert.
- Déploiement de la 2^{ème} phase du Plan Vélo.
- Travaux de couverture de la chapelle de la Vierge.

Divers :

- Renouvellement des 5 @.
- Reprise de l'opération « Savoir Rouler à Vélo » (depuis le 7/02).
- Organisation des élections 2022.
- Ouverture du cabinet médical à Port L'Isle-Adam au mois de mars.
- Ouvertures de commerces : Librairie : La Parenthèse, Restaurants : L'Ami Pinot et Gigi.

Délibération : n° 2022-02-01

Rapport n° 1 - Décisions du Maire n°127-2021 à n°138-2021 et n°1-2022 à n°13-2022.

Le Conseil Municipal,

- **prend acte** des décisions n°127-2021 à n°138-2021 et n°1-2022 à n°13-2022 prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal.

Délibération : n° 2022-02-02

Rapport n° 2 – Contribution financière au SIPIAP.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 32 voix pour,

- **décide** l'attribution d'une contribution financière de 240 000 € à verser au SIPIAP.

Délibération : n° 2022-02-03

Rapport n° 3 – Subvention exceptionnelle à la Croix-Rouge Française.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **décide** l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 500€ à l'antenne adamoise de la Croix-Rouge Française, l'Unité Locale des Berges de l'Oise.

Délibération : n° 2022-02-04

Rapport n° 4 – Modification du tableau des emplois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** les intégrations de poste et création de poste mentionnées ci-dessus et **décide** d'apporter les modifications au tableau des emplois.
- **dit** que les crédits budgétaires nécessaires à la rémunération et aux charges afférents à ces emplois seront inscrits aux budgets 2022 et suivants au chapitre 012.

Délibération : n° 2022-02-05

Rapport n° 5 – Protection sociale complémentaire – Évolution du contexte juridique.

Le Conseil Municipal,

- **prend acte** de ces mesures en matière de protection sociale complémentaire et de ces nouvelles obligations qui s'imposent aux collectivités territoriales.

Délibération : n° 2022-02-06

Rapport n° 6 – Affiliation à la ligue de l'enseignement du Val d'Oise – Accueil de jeunes en intermédiation en service civique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **autorise** Monsieur le Maire, ou son représentant, à s'affilier à la ligue de l'enseignement du Val d'Oise et à signer tous les documents s'y rapportant document relatif à cette affiliation.
- **dit** que les crédits budgétaires nécessaires à l'indemnisation des volontaires aux services civiques sont inscrits au Budget.
- **verse** à cette association la cotisation annuelle de 125€ au titre de l'année 2021/2022.

Délibération : n° 2022-02-07

Rapport n° 7 – Barème des participations Petite enfance (PSU).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** le mode de calcul du montant des participations familiales pour les structures Petite enfance.

Délibération : n° 2022-02-08

Rapport n° 8 – Tarifs d'accueil en structure Petite enfance des enfants placés par l'aide à l'enfance (ASE).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** les tarifs pour l'année 2022 pour les enfants placés par l'ASE.

Délibération : n° 2022-02-09

Rapport n° 9 – Tarification accueil d'urgence 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la tarification d'accueil d'urgence pour l'année 2022.

Délibération : n° 2022-02-10

Rapport n° 10 – Tarifs séjours : Extrascolaires – Pass Loisirs - Jeunesse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 30 voix pour et 3 contre,

- **approuve** les nouveaux tarifs des séjours : Extrascolaires, Pass Loisirs, Jeunesse à partir du 1^{er} janvier 2022.

Délibération : n° 2022-02-11

Rapport n° 11 – Modification tarifs Pass Loisirs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 30 voix pour et 3 contre,

- **approuve** la modification des tarifs Pass Loisirs.
- **dit** que ces applications entre en vigueur jusqu'au 31 août 2022.
- **prend acte** que les autres termes de la délibération du n°2021-04-15 du 1^{er} avril 2021 demeurent inchangés.

Délibération : n° 2022-02-12

Rapport n° 12 – Concession du marché forain – Modification de la grille tarifaire des droits de place.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la nouvelle grille tarifaire des droits de place du marché forain, applicable à partir du 1^{er} janvier 2022.

Rapport n° 13 – Rapport d'activités annuel et schéma de mutualisation des services de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts.

Le Conseil Municipal,

- **prend acte** du rapport d'activités annuel incluant le schéma de mutualisation de services actualisé de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts.

Rapport n° 14 – Projet de territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts.

Le Conseil Municipal,

- **prend acte** du projet de territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Le Maire de L'Isle-Adam,



Sebastien Poniatowski
Sebastien PONIATOWSKI